

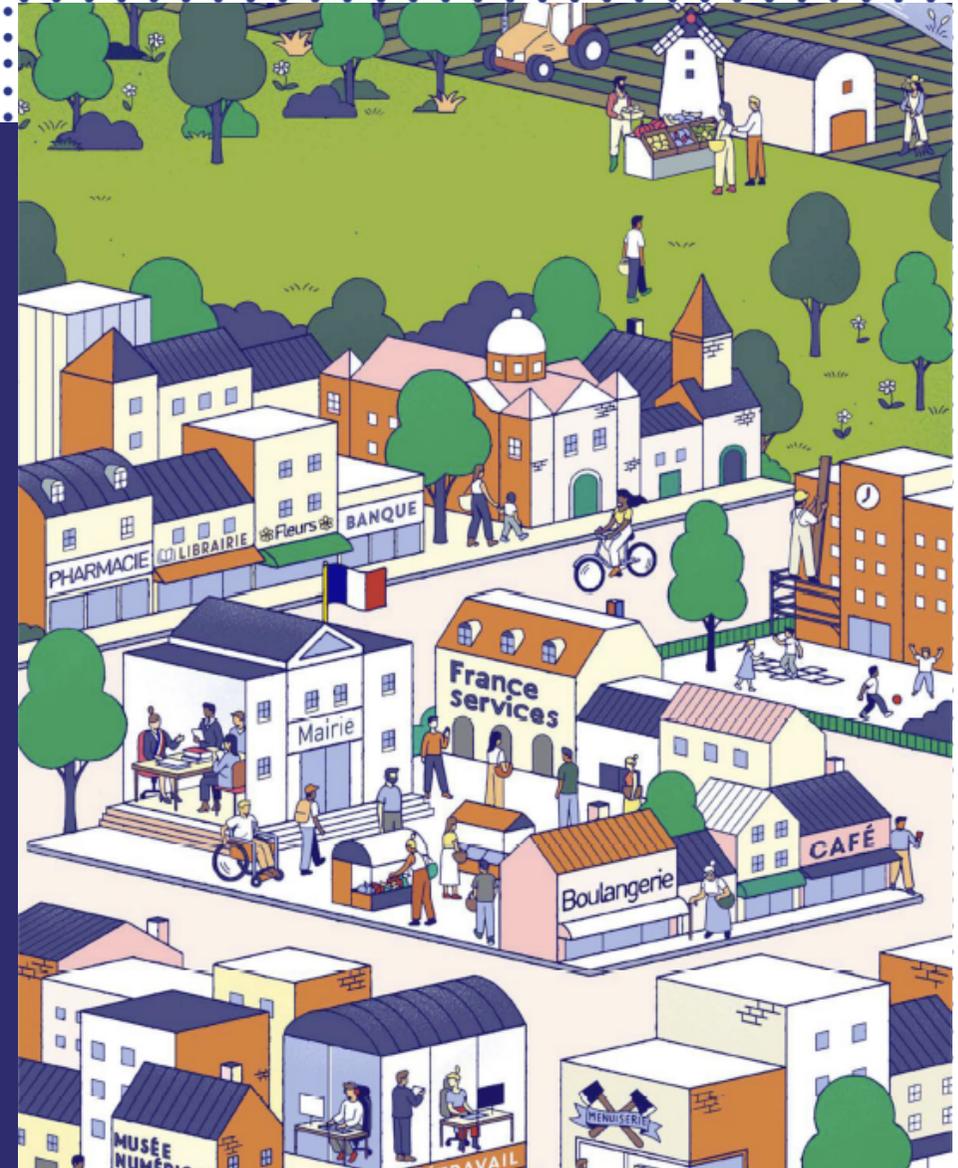


# Petites villes de demain

Point d'avancement

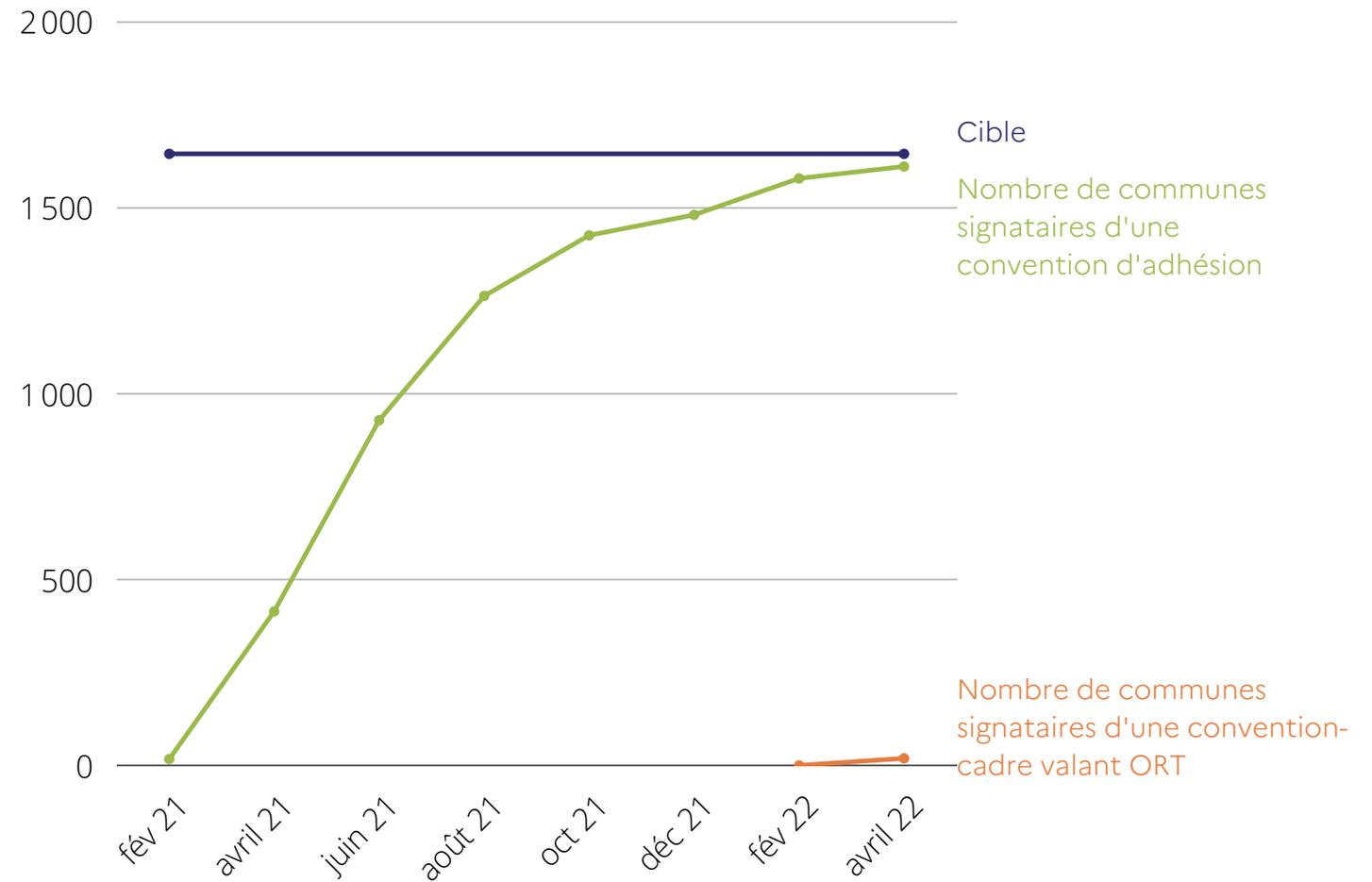
du programme

mai 2022



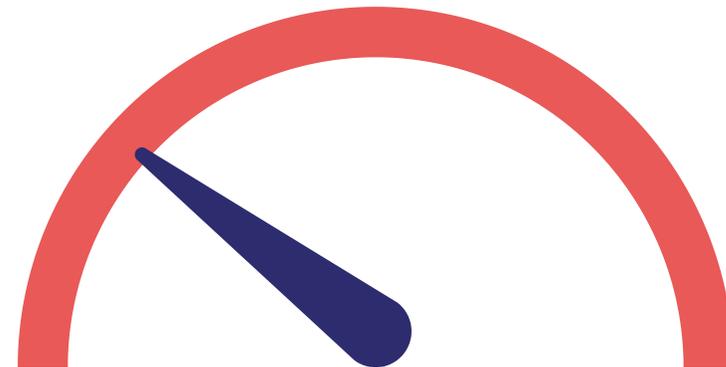
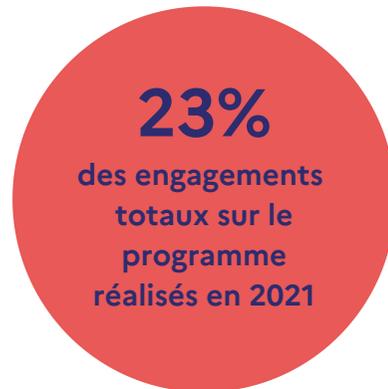
# La dynamique de lancement du programme

**98 %**  
des communes  
ont signé leur  
convention  
d'adhésion



Source : ANCT, 04/2022

## Trajectoire financière du programme



Cible 2026  
3 milliards d'€

Engagements totaux depuis le lancement du programme par les Ministères en charge de la cohésion, du logement et de la culture, l'ANCT, l'ANAH, la Banque des territoires et le Cerema

## Les opérations de revitalisation du territoire (ORT)

9 %

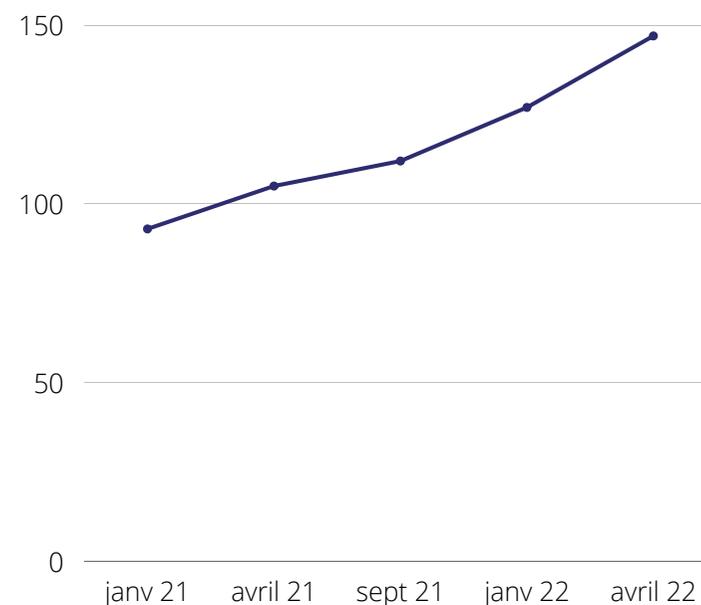
des communes se  
sont engagées  
dans une ORT

### Zoom sur la Loi 3DS

L'ORT constitue l'outil socle des projets de revitalisation. Elle confère des outils juridiques, budgétaires et fiscaux pour les mettre en œuvre. La loi 3DS adoptée le 9 février 2022 permet désormais : de conclure une ORT sans la ville-centre de l'EPCI ; d'intégrer des secteurs périphériques ; de déroger sur-mesure aux règles des PLU(i) ; de favoriser l'intervention d'opérateurs en matière de revitalisation commerciale et d'étendre les périmètres d'intervention des EPF

Retrouver le dossier de presse de la Loi 3DS en cliquant [ici](#) 

Evolution du nombre de communes  
signataires d'une ORT



Source : DHUP, 04/2022

147

communes engagées  
dans une opération  
de revitalisation du  
territoire (ORT)

### Engagement des communes PVD dans une ORT

- commune non engagée (1497)
- commune engagée (147)



Une carte recensant l'intégralité des ORT signées est disponible sur le site du ministère de la cohésion des territoires, avec des mises à jour régulières : [cohesion-territoires.gouv.fr/operation-de-revitalisation-de-territoire-ort](https://cohesion-territoires.gouv.fr/operation-de-revitalisation-de-territoire-ort)



# 1 LE SOUTIEN EN INGENIERIE

Pour donner aux collectivités les moyens de définir et mettre en œuvre leur projet de territoire, en particulier par le renforcement des équipes des collectivités, la mobilisation des acteurs locaux de l'ingénierie, ou encore le financement d'études et de diagnostics (AMO) tant sur le plan stratégique que sur des actions opérationnelles.



**MOBILISER  
TOUS LES ACTEURS**  
locaux autour du projet

**RENFORCER  
LES EQUIPES**  
autour des élus



**BÂTIR SON PROJET**  
de territoire



**PASSER À  
L'OPÉRATIONNEL**

## Le financement des postes de chefs de projet PVD

**838**

chefs de  
projet  
recrutés

**90 %**

des postes de  
chefs de projet  
occupés

**1407**

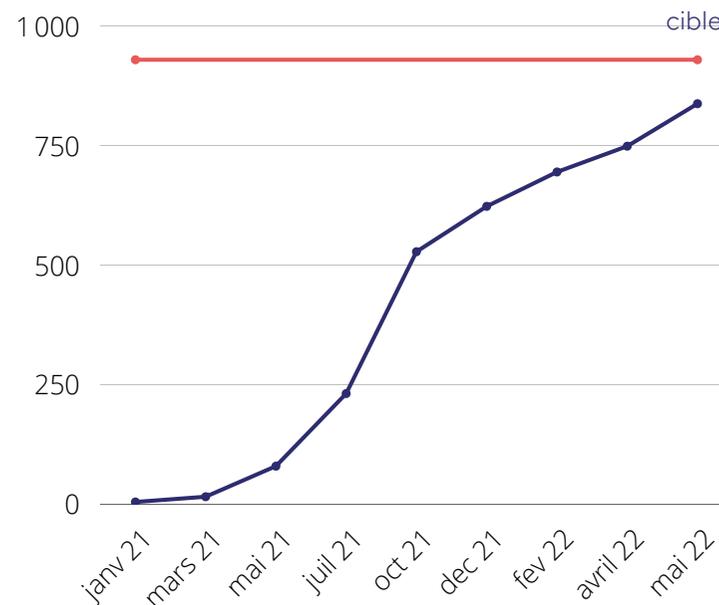
communes  
bénéficiant d'un  
chef de projet

Les postes de chef de projet sont financés à hauteur de 75% dans une limite de 45 000 €/an, et le cas échéant, 55 000 €/an, jusqu'en mars 2026.

**193**

postes de chefs de projet parmi  
les 838 bénéficient d'un  
cofinancement par l'ANAH

Evolution du nombre de postes  
de chef de projet financés occupés



Source : ANCT, 04/2022

## Enquête : le profil des chefs de projets Petites villes de demain recrutés

Une enquête menée, en mai 2022, par la Direction de programme Petites villes de demain, sur la base des 704 formulaires remplis par les chefs de projet en poste.

### Prise de poste

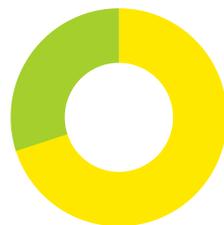
- 2 % ont pris leurs fonctions en 2020
- 13 % ont pris leurs fonctions au premier semestre 2021
- 61 % ont pris leurs fonctions au second semestre 2021
- 24 % ont pris leurs fonctions en 2022

### Employeur

- 61 % employés par un EPCI
- 38 % employés par une commune
- 1% employés par d'autres structures (agence de développement, centre de gestion, PETR)

### Genre

Homme  
30%



Femme  
70%

### Expérience professionnelle

- 17 % ont moins d'un an d'expérience
- 20 % ont entre un an et cinq ans d'expérience
- 46 % ont entre cinq ans et vingt ans d'expérience
- 17 % ont plus de vingt ans d'expérience

### Diplôme

- 88% des chefs de projet ont un bac+4 ou bac+5
- 7% ont un bac+3 ou bac+2
- 4% ont un doctorat
- 1% ont un autre diplôme

### Domaine principal de formation

- 64 % sont formés en urbanisme et aménagement
- 18 % sont formés en sciences sociales
- 13 % sont formés au développement territorial
- 7% sont formés en droit et gestion
- 7% sont formés en architecture
- 4% sont formés en environnement, écologie, agronomie
- 4% sont formés en économie, finance et commerce

## Le financement des volontaires territoriaux en administration

**45**

VTA recrutés  
par les communes  
PVD

**100**

VTA recrutés  
par les EPCI dans  
lesquels au moins  
une commune  
est PVD

dont

**16**

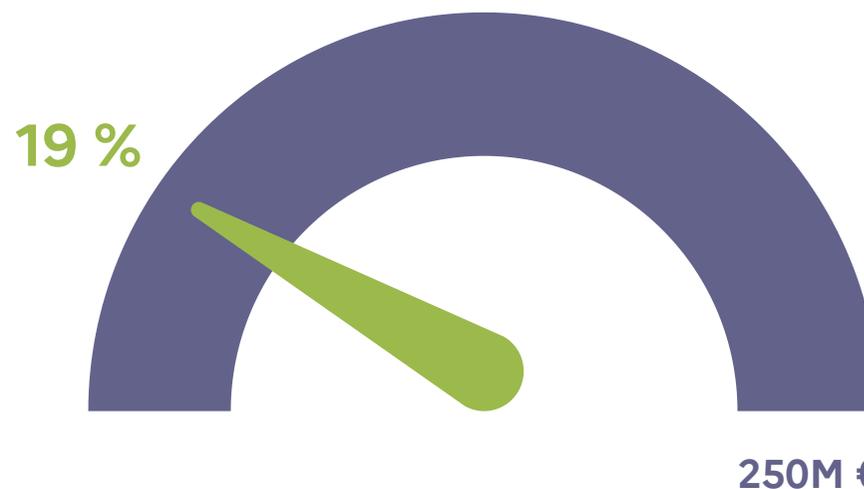
VTA recrutés  
en appui aux  
chefs de projet PVD

## Le financement d'expertises techniques



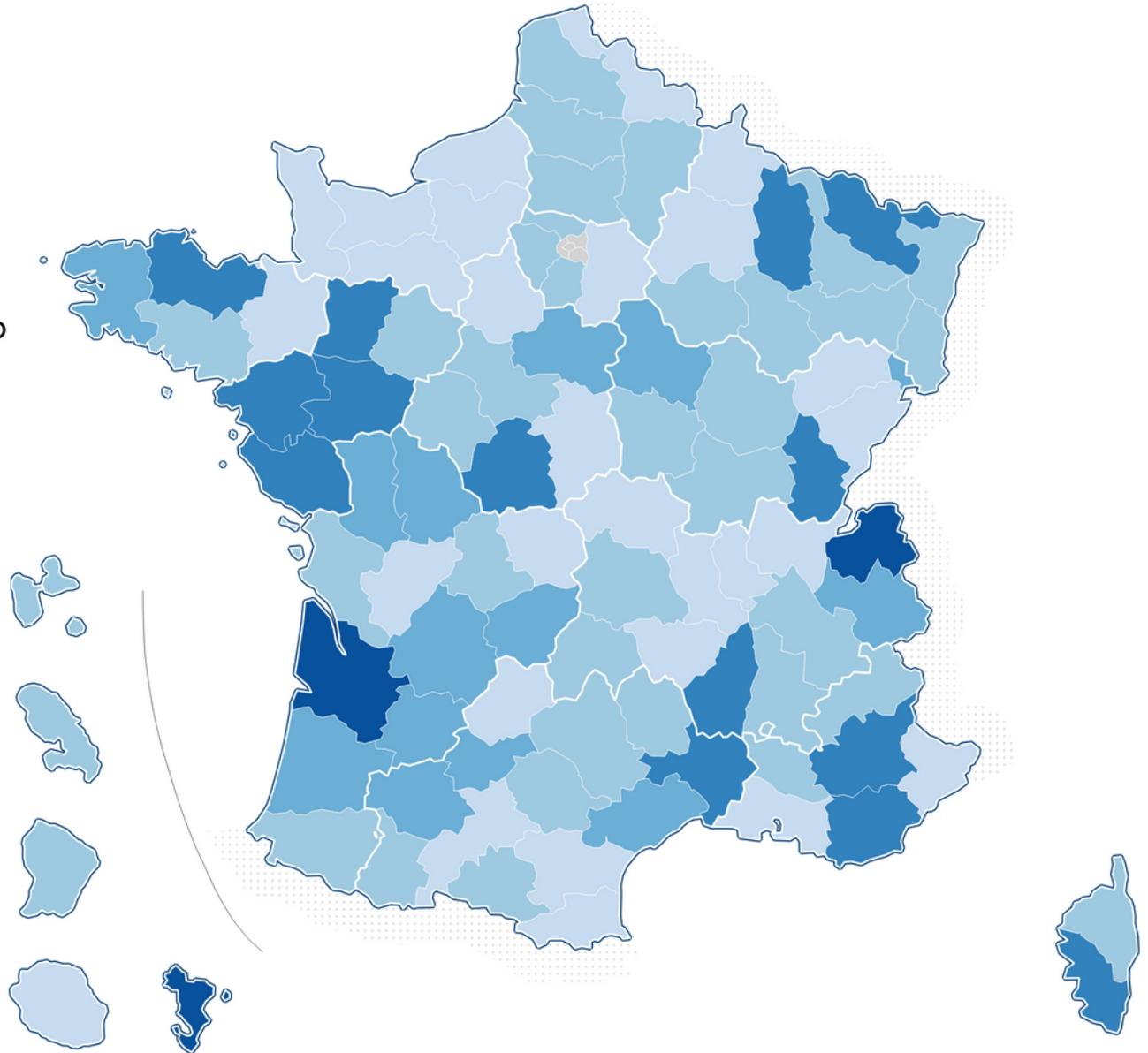
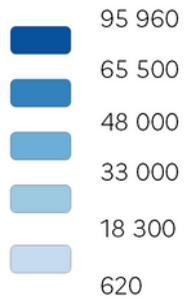
47,5M €

le montant de l'ensemble des financements accordés par la Banque des territoires, le Cerema, l'Anah, l'ANCT et le ministère de la transition écologique, depuis octobre 2020, au titre du soutien en ingénierie



## Zoom

Montant moyen engagé dans chaque commune PVD  
En €, par département



## 2 L'APPUI THÉMATIQUE

Des financements sur des mesures thématiques ciblées, mobilisées en fonction du projet de territoire et des actions à mettre en place permettant ainsi à l'État et à ses partenaires d'apporter une réponse précise à chaque besoin spécifique.

→ **TRANSITION ÉCOLOGIQUE**

→ **REDYNAMISATION  
COMMERCIALE**

→ **PATRIMOINE**

→ **ACCÈS AU NUMÉRIQUE**

→ **ACCÈS AUX DÉMARCHES  
DE LA VIE QUOTIDIENNE**

→ **GRANDIR, BIEN VIVRE  
ET VIEILLIR EN BONNE  
SANTÉ**

→ **VIVRE ET FAIRE ENSEMBLE**

## Logement

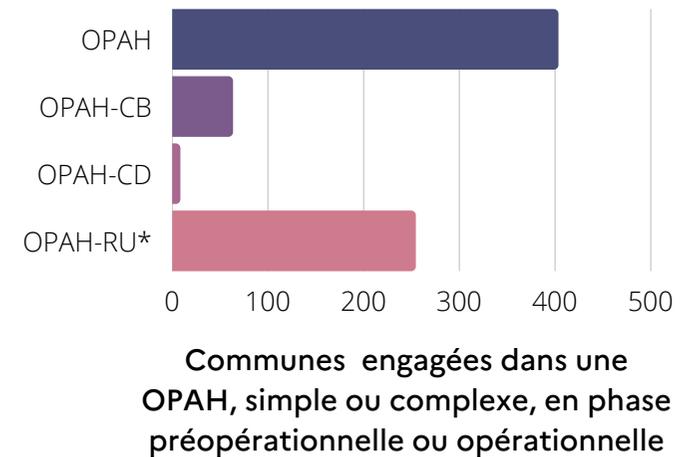
### Opération d'amélioration de l'habitat

**44%**

des communes sont  
engagées dans une  
OPAH, simple ou  
complexe

**100,8M €**

ont été engagé dans le cadre  
des opérations  
d'amélioration de l'habitat  
(OPAH), simples ou  
complexes, par l'Anah



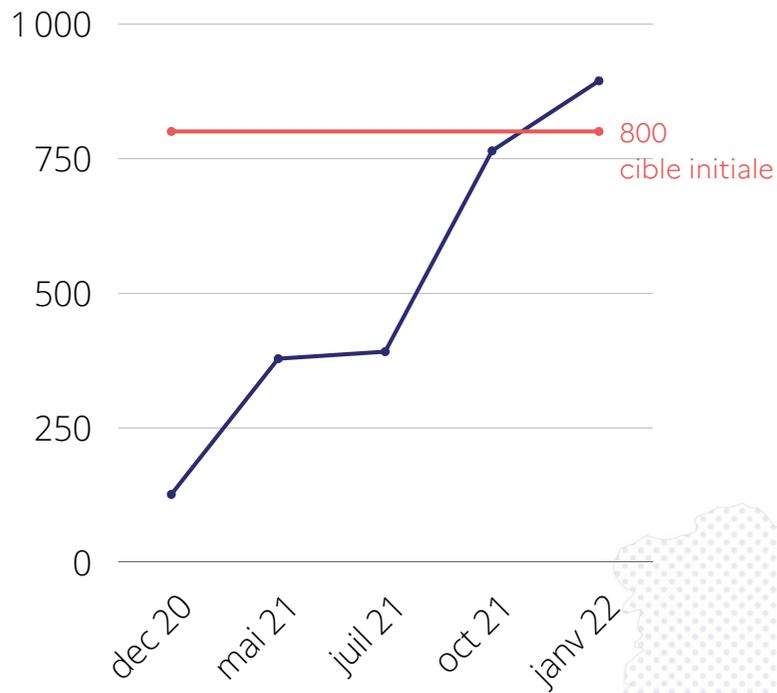
### Rénovation des logements

**18 916**

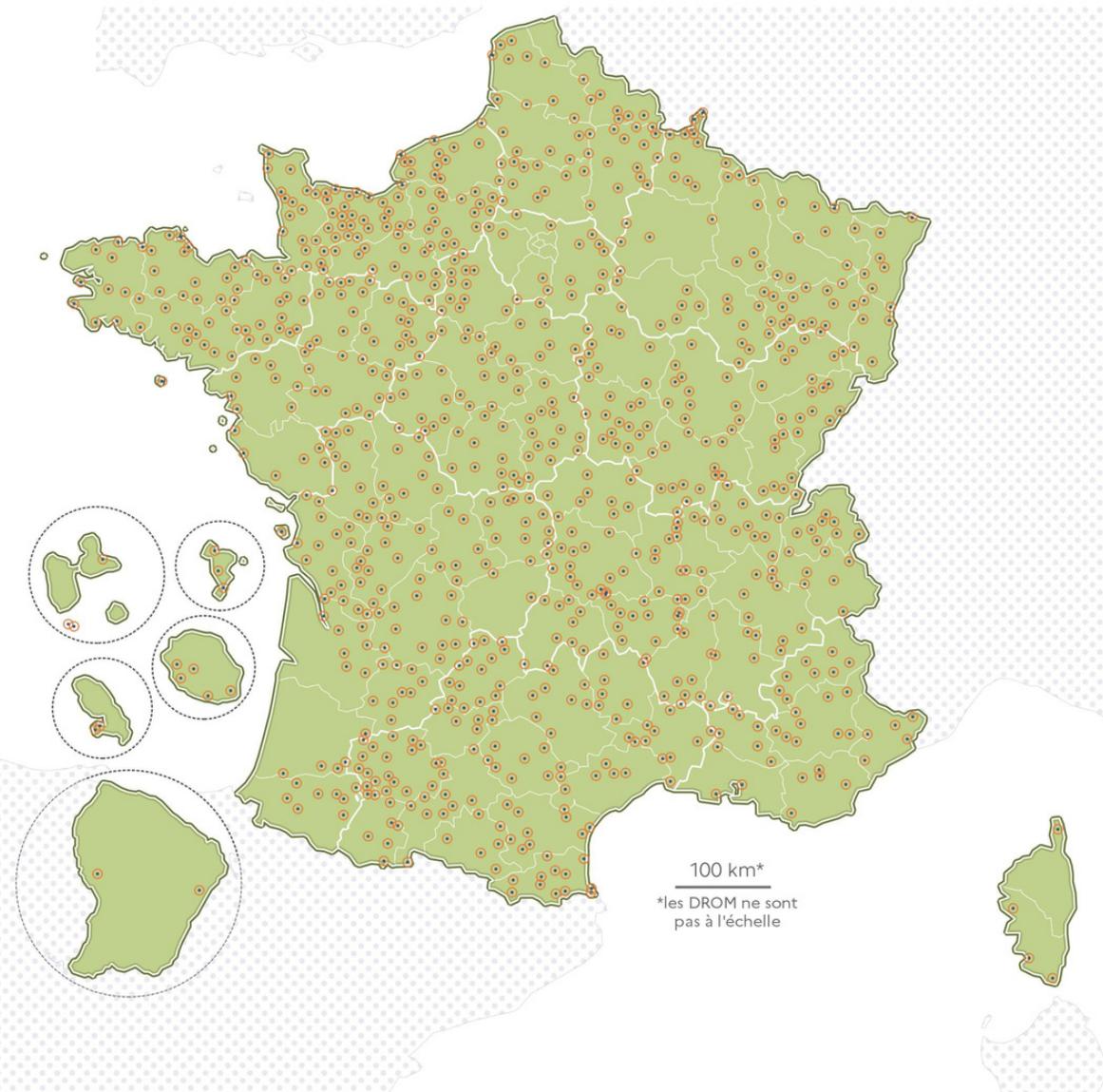
logements rénovés dans les communes PVD, soit une augmentation de 1297  
logements rénovés au premier trimestre 2022

## Accès aux services publics

**894** France services implantées,  
soit 43% des France Services



Source : ANCT 2022 •  
Réalisation : ANCT pôle ADT - Cartographie 03/2022

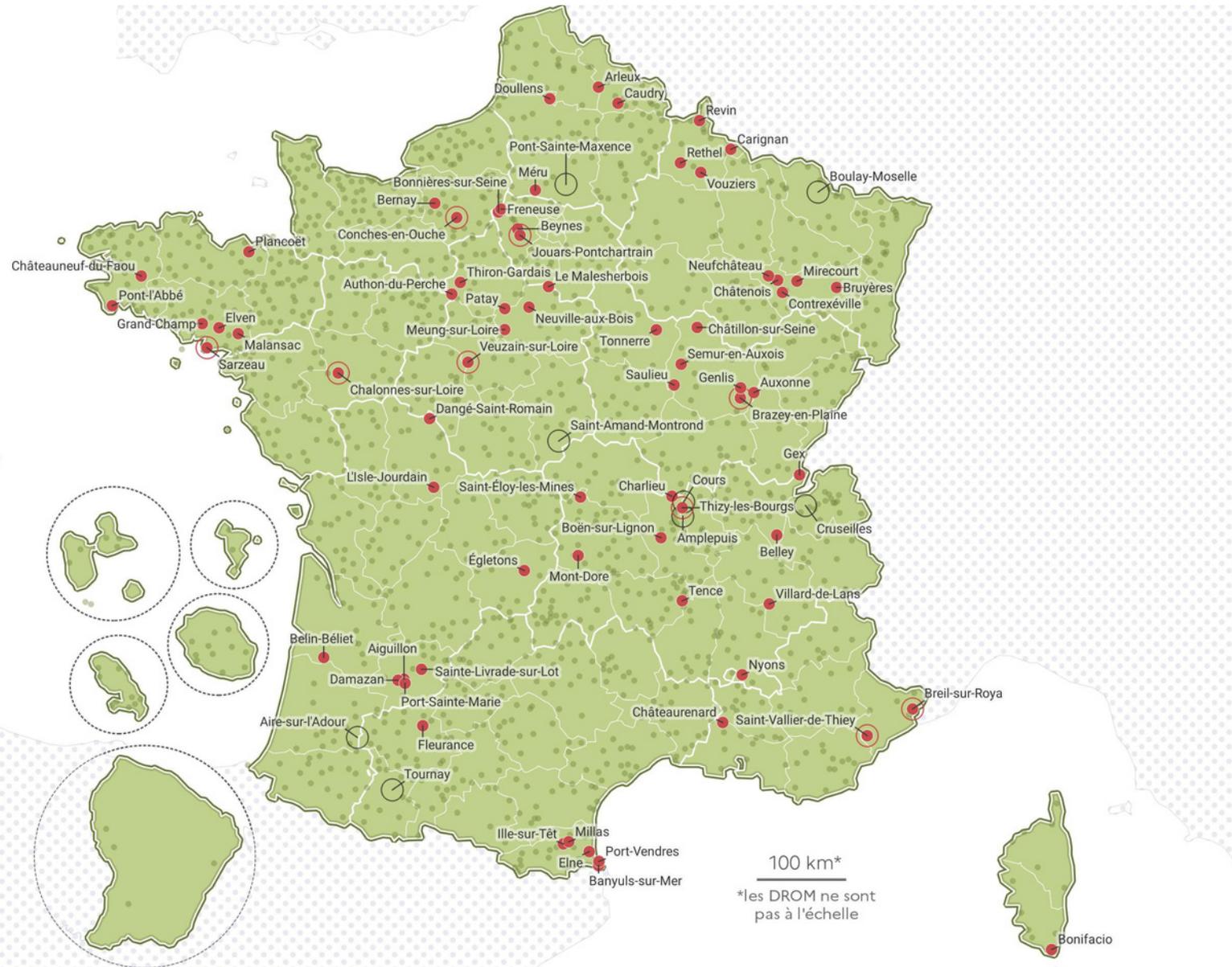


## Sécurité du quotidien

### Communes engagées sur la thématique Sécurité

- Commune signataire d'un contrat sécurité
- Commune membre du Club thématique « Sécurité du quotidien »
- Autre commune « Petites villes de demain »

**77** communes ont signé un contrat de sécurité



## Bien vieillir

### L'Appel à manifestation d'intérêt (AMI) permanent Habitat inclusif

**27** projets ont été sélectionnés  
lors de la première vague de l'AMI

**1** catalogue des projets publiés

**1** animation des lauréats lancée  
par le PUCA

### La Fabrique Prospective

**8** communes engagées

Jonzac (17), La-Côte-Saint-André  
(38) Lalbenque (46), Granville (50),  
Stenay (55), Joigny (89), Morne-à-  
l'Eau (971) et Sainte-Marie (972)



## Economie et commerce

### URGENCE COMMERCE

**294** managers de commerce financés  
445 communes bénéficiaires  
10,9M € engagés

**664** soutiens en ingénierie  
(diagnostic flash, solution  
numérique et ingénierie  
numérique)  
973 communes bénéficiaires  
et 7,3 M € engagés

### RESTRUCTURATION DES LOCAUX D'ACTIVITÉ

Pour renforcer la vitalité commerciale des communes, dans le cadre du Plan de relance, deux dispositifs ont été créés, l'un soutenant l'activité de foncières de redynamisation mis en oeuvre par la Banque des territoires, l'autre soutenant les opérations de restructuration des locaux d'activité, mis en oeuvre par l'ANCT.

**61** Fonds de restructuration  
des locaux d'activité  
commerces et locaux  
d'activités restructurés  
dans 38 communes pour  
6,7M € engagés

**19** Structuration des foncières  
de redynamisation  
commerces et locaux d'activités  
restructurés déjà livrés ou créés  
et 81 commerces et locaux  
d'activités à restructurer ou  
répertoriés par les 50 foncières  
en exercice

## Tiers-lieux

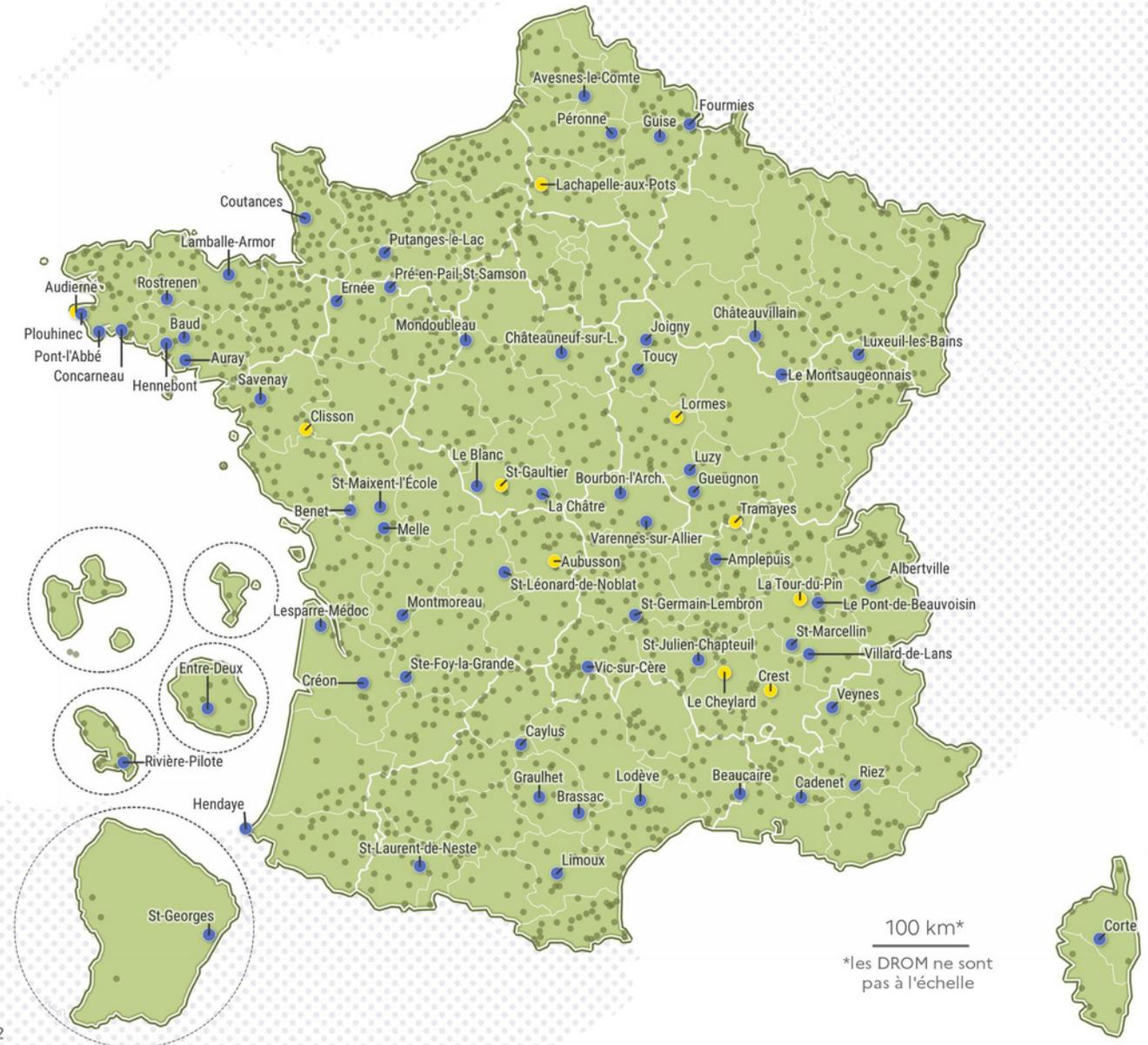
**61** Fabriques des territoires  
implantées

**10** Manufactures de proximité  
implantées

**Cible initiale : 200 tiers-lieux**

### Communes dotées d'un tiers-lieu financé par l'ANCT

- Commune dotée d'une fabrique de territoires
- Commune dotée d'une manufacture de proximité
- Autre commune « Petites villes de demain »





## Patrimoine, architecture et culture

101

labels Fondation du Patrimoine

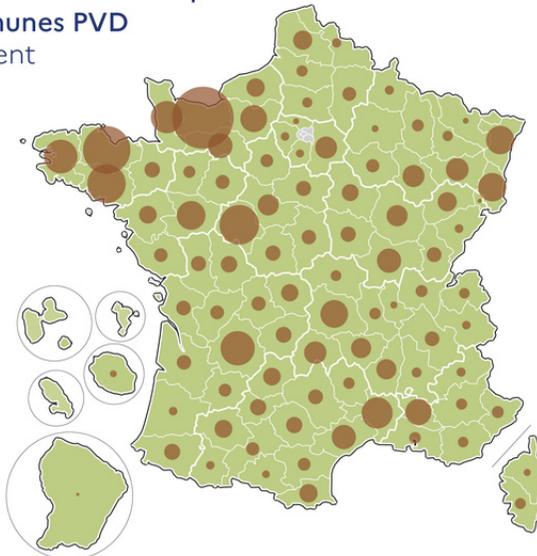
163

labels Architecture contemporaine remarquable

6462

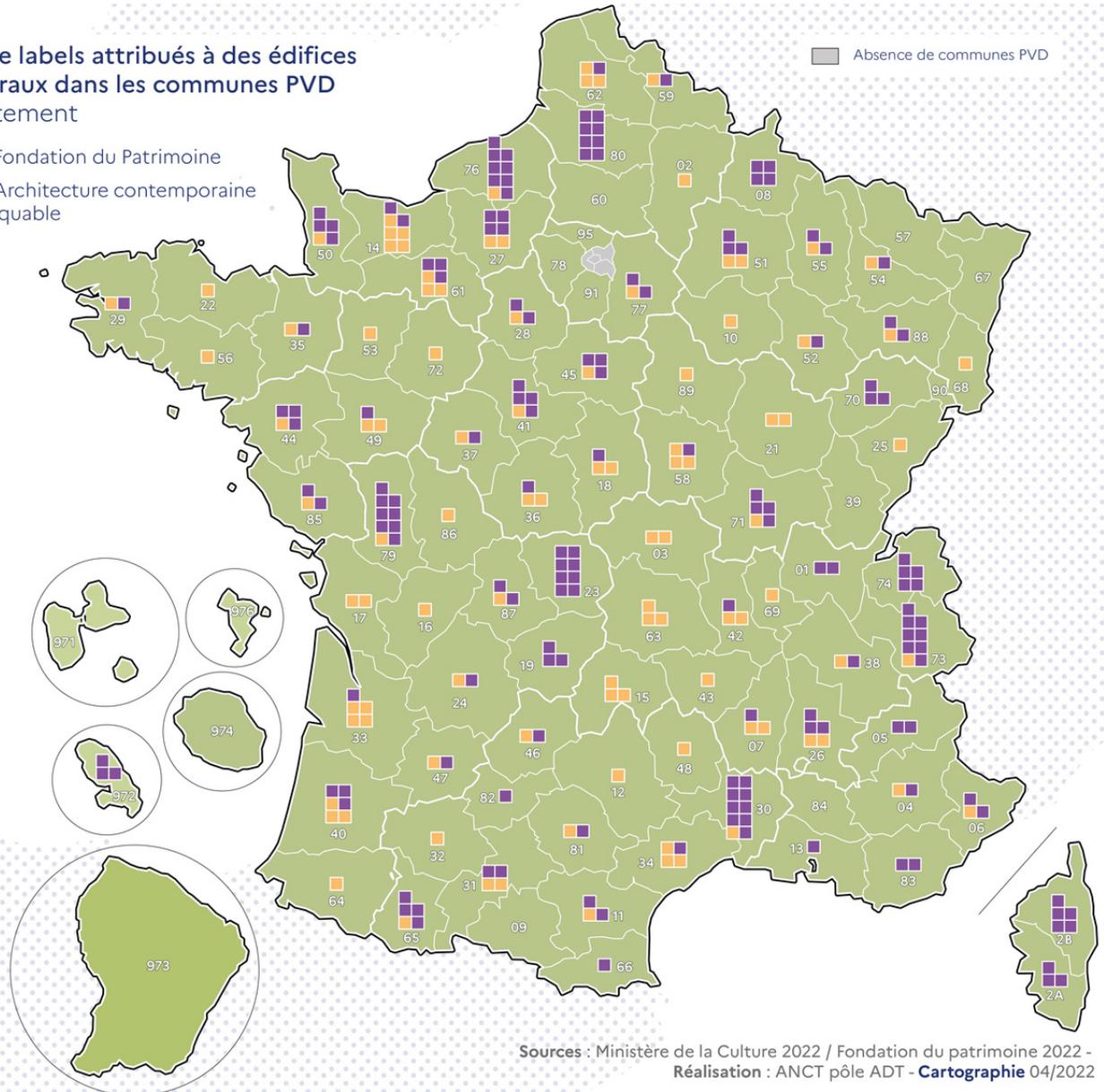
monuments historiques

Nombre d'édifices architecturaux  
labellisés Monuments historiques  
dans les communes PVD  
par département



Nombre de labels attribués à des édifices  
architecturaux dans les communes PVD  
par département

- label Fondation du Patrimoine
- label Architecture contemporaine remarquable



## Patrimoine, architecture et culture

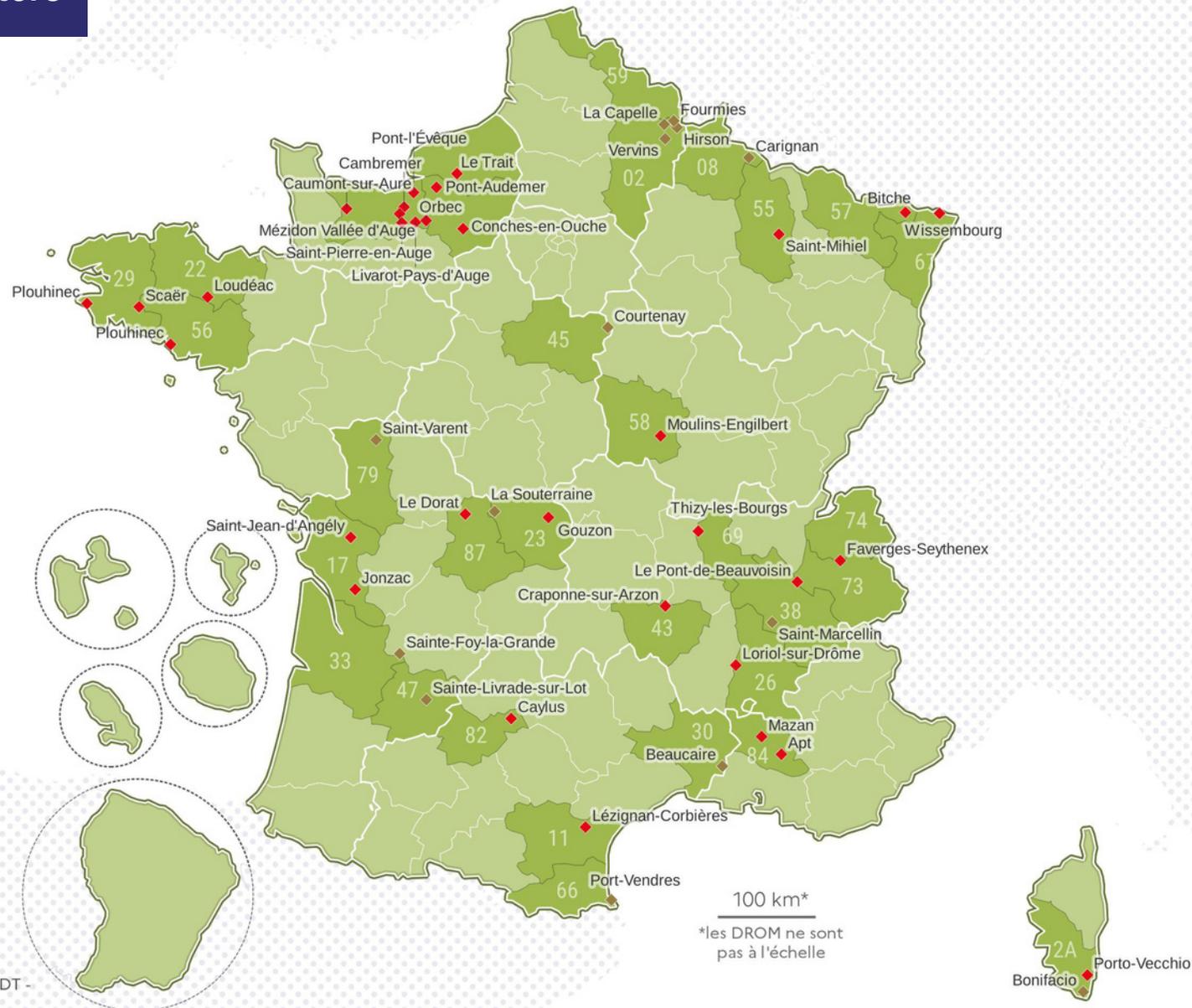
**46** micro-folies implantées  
dans les communes PVD

**Cible : 200 micro-folies dans les  
territoires ruraux et les PVD  
d'ici 2022**



Micro-folie implantée  
dans une commune PVD :

- ◆ avant octobre 2022
- ◆ depuis octobre 2022



100 km\*  
\*les DROM ne sont pas à l'échelle

# 3 L'ACCÈS AU CLUB

*Petites villes de demain*

Qui permet le partage d'expérience et la montée en compétences des bénéficiaires, là où l'ingénierie et l'appui thématique viennent leur apporter des outils concrets pour mettre en œuvre le projet de revitalisation. Le Club permet aux équipes locales de se saisir de sujets et de découvrir des thématiques qui nourriront leur réflexion et leur projet de territoire.

## S'INFORMER

- documents de référence
- fiches projets
- podcats
- vidéos

## SE FORMER

- socle initial de formation
- modules complémentaires



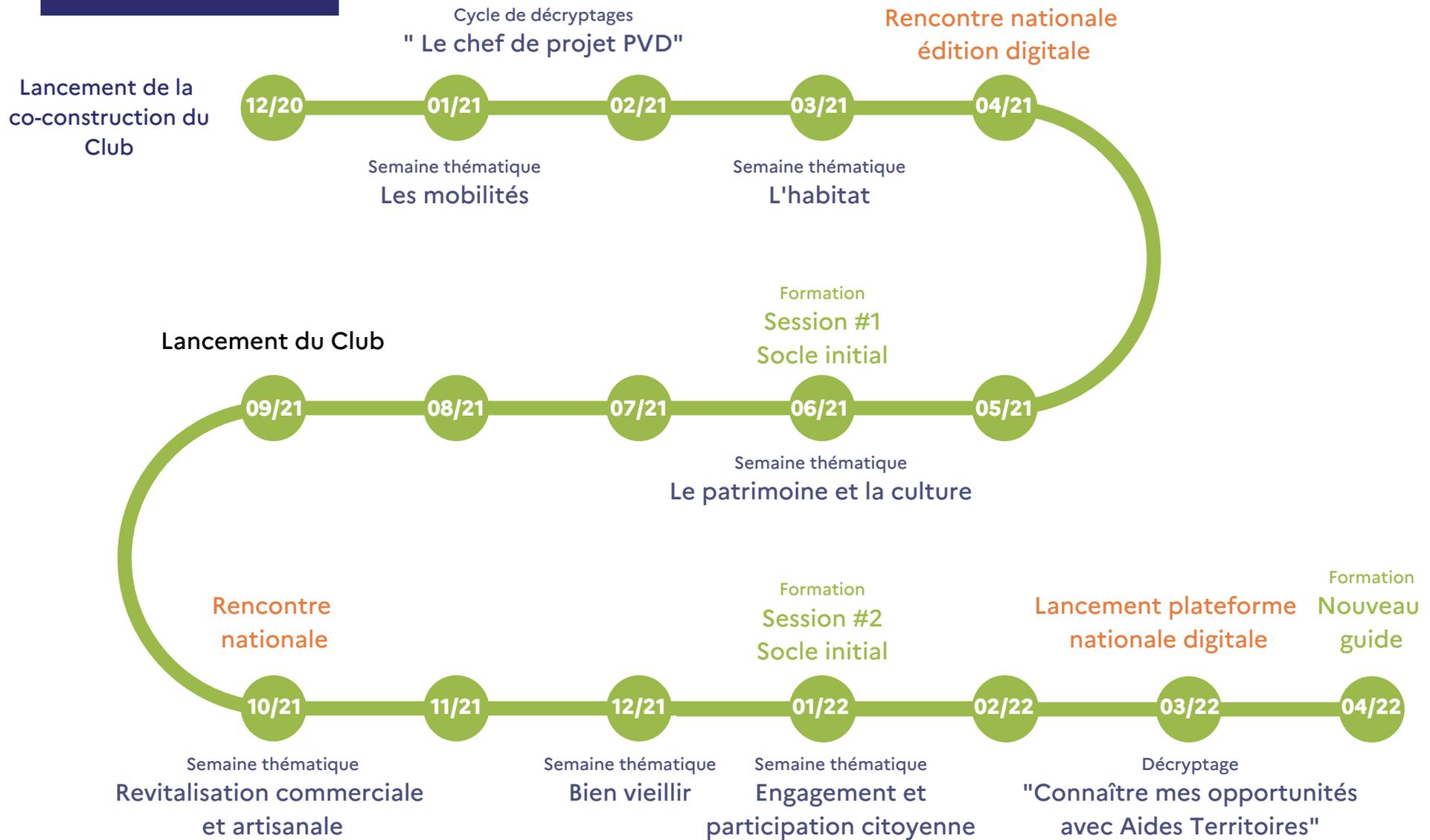
## APPROFONDIR

- décryptages
- semaines thématiques
- travaux pratiques
- forum des solutions

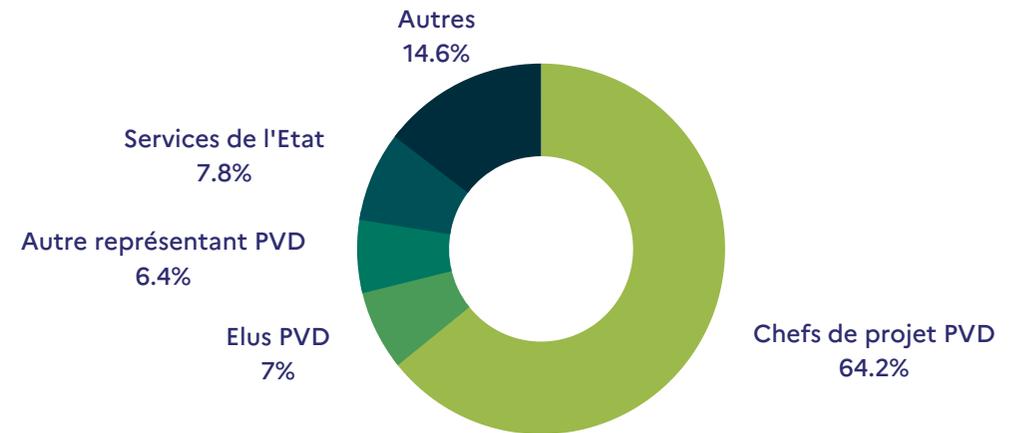
## CONSTRUIRE ENSEMBLE

- cercles thématiques
- innovation locale

## Jalons



## Focus sur la formation des chefs de projet



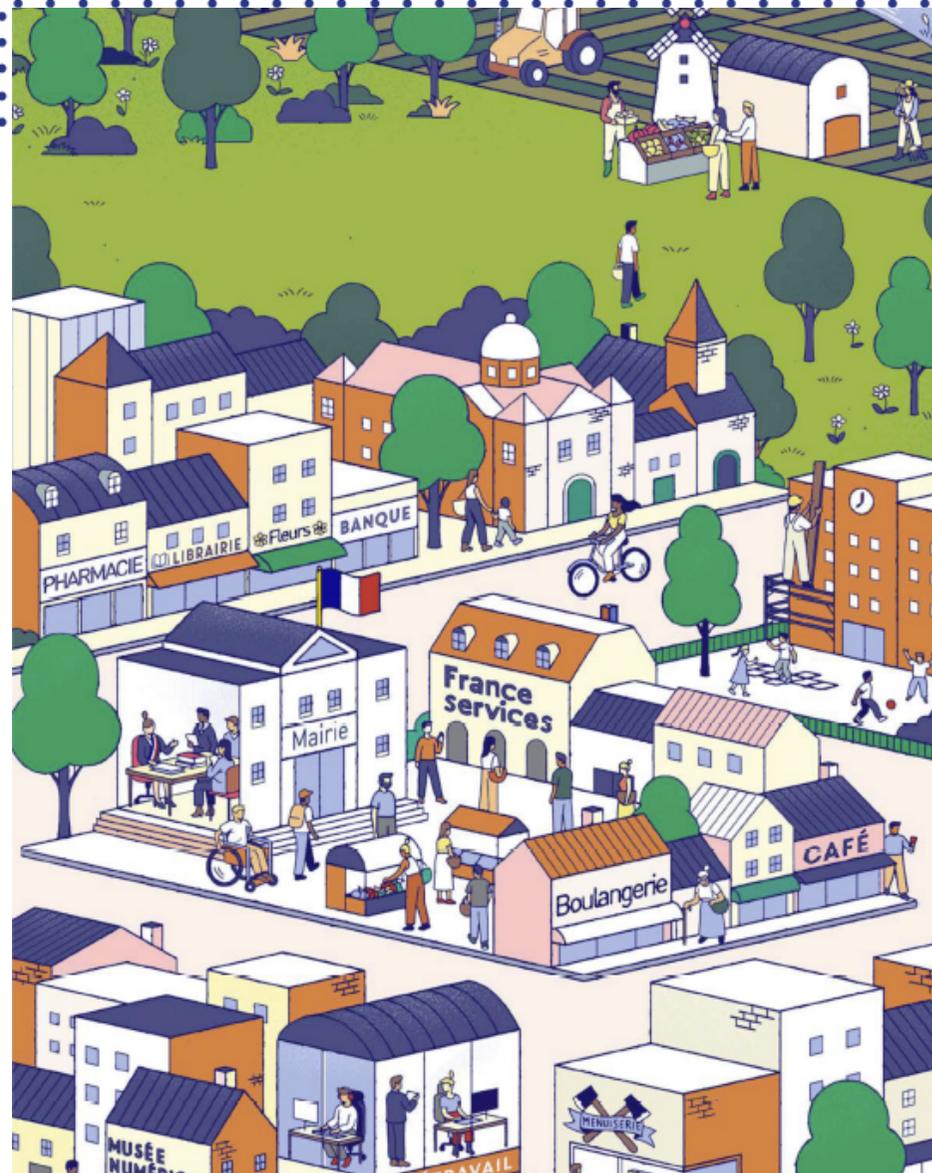
Un total de 676 participants uniques à la session de janvier 2022 du socle initial de formation, organisée en distanciel et suivie 200 fois ensuite.

<p>Socle initial de formation PVD   Introduction par Caroline Cayeux</p>	<p>Programme du socle initial de formation</p>	<p>La démarche Petites villes de demain (module 1)</p>	<p>La gestion de projet territorial : méthodologie (module 2)</p>	<p>Les fondamentaux de la Petite ville durable (module 3)</p>	<p>Présentation des partenaires financeurs du programme (module 4)</p>
--	--	--	---	---	--

## A propos du programme Petites villes de demain

Petites villes de demain vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentours, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et engagés dans la transition écologique. Le programme a pour objectif de renforcer les moyens des élus des villes et leurs intercommunalités de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralités pour bâtir et concrétiser les moyens de concrétiser leurs projets de territoire, tout au long de leur mandat, jusqu'à 2026.

Le programme a été lancé le 1er octobre 2020 par Jacqueline Gourault, alors Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales. Piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires, au plus près du terrain et des habitants, grâce à ses délégués territoriaux, les préfets de département, le programme bénéficie de la forte mobilisation de plusieurs ministères, de partenaires financeurs (Banque des territoires, Anah, Cerema, Ademe), et de l'appui d'un large collectif comprenant notamment l'Association des Petites Villes de France (APVF). Il s'inscrit dans l'Agenda rural.



## A propos de l'ANCT

Créée au 1er janvier 2020, l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) est un nouveau partenaire des collectivités locales qu'elle accompagne dans leurs projets de territoire. Elle anime des pactes territoriaux et des programmes nationaux comme France Services, Action cœur de ville, Petites villes de demain, France Très Haut Débit... L'ANCT développe également une offre de services sur mesure en matière d'ingénierie de projet, avec une approche « cousue main » pour répondre au plus près de leurs besoins spécifiques et locaux. Elle s'appuie sur un maillage territorial fin grâce aux préfets de département, délégués territoriaux de l'ANCT, et leurs services.

<http://petitesvillesdedemain.anct.gouv.fr>

Mai 2022

Rédactrice en chef : Juliette Auricoste

Rédaction : ANCT/PVD et ANCT/ADT

Contribution : ministères, préfectures de département et de région (SGAR), ANCT, Cerema, Anah, Banque des territoires, Fondation du patrimoine.

